

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 23 MAI 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de CONDÉ EN BRIE, le vingt-trois mai deux mille seize à dix-neuf heures, sous la présidence du Maire, Monsieur Éric ASSIER.

Présents : M. Eric ASSIER, Mme Marie-Françoise BENOIST, M. Daniel ANTOINE, Mme Claudette BLAVIER, Mme Sandrine CHARPENTIER, Mme Sandrine MARTENS-LARATTE, M. Jean-Jacques BELORGEY, M. Eric MULLER, Mme Muriel MAZUR, M. Mathieu COOREVITS, M. Dominique REMOLU, M. Aymeri PASTE DE ROCHEFORT

Absents excusés : Mme Sandrine BOUR, M. Francis GARRET.

Ordre du Jour :

- Approbation des comptes rendus du 21/03/16 – 11/04/16-18/04/16
- Délibération pour autorisation de transfert de crédits du budget supérette au budget général
- Délibération pour transfert de crédits du budget communal vers le budget annexe boulangerie
- Délibération sur modification des statuts de la 4CB (groupe de compétences optionnelles)
- cession terrain et bâtiment (EHPAD – CIAS)
- Contrat HASS (possibilité de renouvellement)
- Subvention exceptionnelle Festival Jean de la Fontaine
- Questions Diverses

- **Approbation des comptes rendus du 21/03/16 – 11/04/16 -18/04/16** :

Les comptes rendus du 21/03/16 – 11/04/16 -18/04/16 ont été approuvés à l'unanimité des membres présents.

- **Délibération pour autorisation de transfert de crédits du budget supérette au budget général** :

Monsieur le Maire explique qu'il y a un excédent de fonctionnement du budget annexe supérette sans affectation immédiate ou prochaine alors que des besoins à couvrir existent sur le budget général.

Monsieur le Maire propose de faire le transfert de crédits suivants :

	Dépense	Recette
Budget Supérette Art. 657358	10 081.38	
Budget Général Art. 7561		10081.38

- Après ces explications, le Conseil Municipal accepte ce transfert de crédits à l'unanimité des membres présents

- **Délibération pour transfert de crédits du budget communal vers le budget annexe boulangerie** :

Monsieur le Maire explique qu'il y a un excédent d'investissement du budget communal sans affectation immédiate ou prochaine alors que des besoins à couvrir existent sur le budget annexe boulangerie.

Monsieur le Maire propose de faire le transfert de crédits suivants :

	Dépense	Recette
Budget Général Art. 2041642	52 667.47	
Budget Boulangerie Art. 13248		52 667.47

-

- Après ces explications, le Conseil Municipal accepte ce transfert de crédits à l'unanimité des membres présents.
- **Délibération sur modification des statuts de la 4CB (groupe de compétences optionnelles) :**

En date du 12 avril 2016, le Conseil Communautaire a délibéré à l'unanimité sur la modification des statuts de la Communauté des Communes du Canton de Condé en Brie comme suit :

GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES

1-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aménagement, entretien des talwegs et des rivières

Devient

GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES

1-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aménagement, entretien des talwegs et des rivières

Animation, études et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : Mise en œuvre du SAGE des deux Morin.

A ce titre et conformément à l'article 5211.17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté des Communes demande au Conseil municipal de délibérer sur la modification de ces nouveaux statuts

Après ces explications et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette modification de statuts.

- **Cession terrain et bâtiment (EHPAD – CIAS) :**
Lors du prochain conseil, une délibération sera à prendre pour la cession du bâtiment de l'EHPAD de Condé en Brie et du terrain l'entourant, borné récemment.
Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à assister au Conseil Communautaire de la 4CB courant juin afin d'avoir des explications sur les conditions et prix de la cession.
- **Contrat HASS (possibilité de renouvellement) :**
Monsieur Le Maire explique qu'il a demandé aux extincteurs HASS (fournisseur actuel de la Commune) de faire 2 propositions différentes de facturation avec une révision tarifaire :

1^{ère} proposition : La facture sera établie annuellement **selon la prestation effectuée** (remplacement du matériel non compris dans cette prestation) pour :

22 extincteurs, 2 alarmes, 15 BAES et 1 extinction automatique pour un montant de 666.00€ HT

2^{ème} proposition : La facture sera établie **en forfait** maintenance additionnelle et décennale incluse pour un montant de 921.20€

Après ces explications, Le Conseil Municipal souhaite faire appel à d'autres devis de sociétés différentes.

- **Subvention exceptionnelle Festival Jean de la Fontaine** :

Monsieur le Maire explique qu'un concert aura lieu le samedi 4 juin à 20h45 représenté par le 25^{ème} festival Jean De La Fontaine.

Le Président de l'association sollicite auprès de la Commune une participation financière.

Après ces explications, le Conseil municipal décide d'allouer la somme de 300.00€ au Festival Jean de la fontaine.

Vote : POUR 9 ABSTENTION 2 CONTRE 3

- **Questions Diverses** :

- Validation de la subvention pour AS TWIRLING CONDÉEN de 350.00€.
- Voir pour changement de la matérialisation des places de parking ainsi qu'un arrêté afin de laisser libre la sortie des garages derrière l'Instant Gourmand.
- BATEAU (abaissement de trottoir) lecture du texte de l'assemblée nationale.
- Projet de remise aux normes électriques et isolation bâtiment des ailes appartement RDC droite : d'autres devis seront demandés.
- **Travaux nocturne du Rond-point du Cahot du 27-06 au 29-06-2016** : un arrêté est pris à cet effet portant interruption et déviation de la circulation sur la RD 4 du PR 31+451 du PR31+500 (déviation de nuit) sur le territoire de la Commune de Condé en Brie.
- Bâtiment (rue de la Cuissotte).
- Courrier de M. DÉROIN pour une place de parking : voir au-dessus.
- Rue de Creuse (trous) : un arrêté sera pris pour interdire la circulation, vu la dangerosité : chaussée affaissée.
- Rue Jean-HUSS réfection de chaussée et enfouissement de réseaux USEDA (fin 2016 début 2017).
- DETR du cimetière : une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux a été accordée à la Commune pour la restructuration du cimetière de 25%.
- Travaux M. MONTAMBAUX rue de l'abreuvoir : voir pour dévier l'eau qui s'infiltré dans le mur.
- Grosses pierres situées à la ZAC empiètent sur le terrain de l'entreprise BENOIT.
- Concert organisé par le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Condé en Brie : à l'occasion du 10^{ème} festival de guitares en Picardie 2016, un concert se déroulera à l'église de Condé en Brie, le Dimanche 5 juin 2016 ; Une participation financière est sollicitée d'un montant de 550.00€ par le S.I.S.S.C. La restauration des musiciens sera prise en charge par la commune (6 repas à 15.00€) à retirer à l'Instant Gourmand par le groupe Trio de Champagne.

Séance levée à 21H45